

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023 A 19H

Présents : M. ARCHASSAL, M. BEYLOT René, M. FAURE Daniel, Mme FOVEAU Claudine, Mme DELARRAS Sandrine, Mme FONTAINE Aurélie, M. DE L'ESTOILE Bruno, Mme AVELINE Laura, M. SCHIRMER Bruno,

Excusés : Mme MERIGOT, M. GEAY, M. CHANTEL

Absents : Mme PERONNET, M. PELIN

Secrétaire de séance : M. SCHIRMER

Date de convocation : 7 décembre 2023



### 1 - Dotation spéciale Com. Com.

La dotation spéciale de la Com Com attribuée aux communes dont l'attribution de compensation était négative s'élève pour Monétay à la somme de 4 745 €. Cette dotation n'a pas été réclamée pour 2020 et 2021, soit 9 490 € qu'il est décidé d'utiliser pour des travaux de voirie en 2024.

### 2 - Tarifs redevance assainissement

Le Conseil fixe les tarifs 2024 de la redevance assainissement applicables aux usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement :

- Abonnement : 70 €

- m3 eau consommée : 1.76 €

### 3 - Tarifs communaux

Le Conseil, par 7 voix POUR et 2 voix CONTRE (Mme FONTAINE et Mme DELARRAS qui sont défavorables à l'augmentation du prix de location du foyer) fixe les tarifs 2024 ainsi :

Mise à disposition matériel de broyage	72 € l'heure
Mise à disposition tracteur	60 € l'heure
Mise à disposition remorque	30 € l'unité
Groupe électrogène	35 € la journée + plein fait
Location foyer	135 €
Chauffage foyer	55 € par jour
Ménage foyer	53 € le forfait

### Tarifs cimetière

Concession 50 ans	105 € le m2
Concession 30 ans	85 € le m2
Case columbarium 30 ans	450 €
Case columbarium 50 ans	550 €
Dépôt urne supplémentaire	80 €
Cave urne 30 ans	550 €
Cave urne 50 ans	650 €
Dépôt urne supplémentaire	80 €

#### **4 - Extension réseau aire de loisirs**

La pose d'un coffret électrique pour alimenter l'aire de loisirs sera réalisée par le SDE 03 pour un montant de 3 186 € qui sera imputée en fonctionnement du budget 2025.

#### **5 - Rémunération agent recenseur**

Mme Patricia de LONGUEVILLE, nommée agent recenseur, percevra la rémunération brute de 2 200 €, frais de déplacements inclus.

La commune percevra une dotation de 1 095 € de l'Etat.

#### **6 - Cession de terrain**

Un acte administratif doit être établi suite à une cession de terrain de 28m<sup>2</sup> chemin du Grand Champs. Daniel FAURE est désigné pour représenter la commune dans l'établissement de cet acte.

#### **7 - Organisation du temps scolaire**

Le Conseil émet un avis favorable au renouvellement de la dérogation des rythmes scolaires établis sur 4 jours.

#### **8 - Participation à la mutuelle des salariés**

Après la participation au contrat de prévoyance, le Conseil décide une prise en charge aux frais du personnel en matière de santé. La somme de 30 € sera versée aux agents bénéficiant d'un contrat labelisé.

#### **9 - Dispositif de partage de la taxe foncière**

Historiquement sur le territoire de l'ancienne Com Com de St Pourçain, les communes (St Loup, St Pourçain, Louchy, Chantelle) bénéficiant des installations et équipements liés au fonctionnement de la Com Com, conservaient 25% du produit de la taxe foncière liée à ces biens, et les 75% restant étaient redistribués aux autres communes de la Com Com.

La réforme de la fiscalité locale a entraîné la suppression de la taxe d'habitation et la redistribution de la part du foncier départemental au profit du bloc communal. De ce fait les taxes foncières ont été largement modifiées et les communes concernées auraient dû reverser 75% de ce nouveau calcul.

Il a été décidé de ne reverser aux autres communes que les montants correspondant à la situation antérieure (calculé en 2020).

Après cet exposé, le Conseil autorise la Maire à signer la convention modificative avec la Com Com.

#### **10 - Référent déontologue des élus**

La loi prévoit que chaque élu local doit être en mesure de pouvoir consulter un référent déontologue charge de lui apporter tout conseil utile aux respects des principes déontologiques.

Le Conseil décide de confier cette fonction au Centre de Gestion, qui nous propose d'assurer cette mission sans coût pour la commune.

#### **11 - Participation aux frais de fonctionnement des écoles**

Le Conseil émet un avis favorable au financement des frais de scolarité d'une élève en classe spécialisée ULIS à St Pourçain, sachant que la somme correspondante sera remboursée par le Conseil Départemental puisqu'il s'agit d'une enfant placée en famille d'accueil.

#### **12 - Décisions modificatives**

##### **Multiple rural**

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
	<b>DEPENSES</b>	
2188/151	Matériel	+ 2 750.00

023	Virement à l'investissement	+ 2 750.00
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 5 500.00</b>
	<b>RECETTES</b>	
021	Virement du fonctionnement	+ 2 750.00
74748	Subvention commune	+ 2 750.00
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 5 500.00</b>

### Commune

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>DM</u>
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
2182/261	Pompe à injection tracteur	+ 6 125
2156/260	Poteau incendie les Gayots	+ 1 830
2188/245	Motifs Noël	+ 350
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 8 305</b>
	<b>RECETTE D'INVESTISSEMENT</b>	
021	Virement du fonctionnement	+ 1 830
1345/257	Amendes de police	+ 6 475
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 8 305</b>

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>DM</u>
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
023	Virement à l'investissement	+ 1 830
6573641	Subvention au Multiple	+ 2 750
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 4 580</b>
	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
7588	Produits divers (sinistres)	+ 4 580
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 4 580</b>

### 13 - Questions diverses

. Multiple rural : la commission, aidée des services de la com com et du Département, a étudié les propositions de reprise du multiple rural. L'une d'entre elles a retenu leur attention et va être approfondie.

. Sécurité au stade : un système de caméra et alarme reliée à un centre de permanence va être mis en place au stade, suite aux nombreux vols et infractions. Le coût de cette opération sera partagé avec le club.

Fait à Monétay sur Allier, le 15 décembre 2023

Le Maire, René BEYLOT.

